

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 18 OCTOBRE 2021

Objet : **PROJET TETRAA – TERRITOIRE EN TRANSITION AGROECOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE**

Membres élus présents : MM AROT – BAILLY - MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – MME DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MONNET - MME NALLET – MM. PENON – VERNE
Membres associés présents : MM. CORBIOLI – LAMY – PIERROT – MME PREVALET

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

Grand Bourg Agglomération lance le projet d'optimisation du réseau logistique pour faciliter l'approvisionnement en produits locaux dans l'ouest de l'Ain, dans le cadre du programme TETRAA "Territoire en Transition Agroécologique et Alimentaire" porté par la structure.

Ce projet concerne 4 communautés de communes (Grand Bourg Agglomération, CC de la Dombes, CC de la Plaine de l'Ain, CC de la Veyle) et 4 structures économiques (Chambre d'Agriculture, CCI, CMA, ADABIO - Association de Développement de l'Agriculture Biologique).

Grand Bourg Agglomération s'inscrit comme coordinateur du projet et la Chambre d'Agriculture en est le chef de projet. La CCI, la CMA et ADABIO s'inscrivent comme des partenaires rémunérés venant en soutien technique et opérationnel des structures chefs de fil.

Notre Chambre, comme les autres partenaires, participera à hauteur de 24 jours rémunérés, soit un financement de 15 600€, et, en tant que partenaire, porte un autofinancement de 20% de la prestation associée, soit un coût estimé à 3 120€.

Le projet se déroulera sur une période de 18 mois et s'articule autour de 5 phases, dont les phases 0 et phase 1 sont en cours :

- Phase 0 : formalisation du partenariat ; la convention remise dans vos dossiers sera signée à la fin du mois.
- Phase 1 : Identification des systèmes d'organisation existants et des retours d'expérience.
- Phase 2/3 : Identification/évaluation de l'offre en produits locaux et de la demande des différentes formes de distribution alimentaire.
- Phase 4 : Construction des différents scénarii de solutions logistiques envisageables.

Il vous est donc demandé de bien vouloir valider l'intérêt de positionner la Chambre en partenaire du projet TETRAA ainsi que le projet de convention, tant pour soutenir les filières concernées, que pour valoriser les compétences de la Chambre en observation économique.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, valide l'intérêt de positionner la Chambre en partenaire du projet TETRAA ainsi que le projet de convention, tant pour soutenir les filières concernées, que pour valoriser les compétences de la Chambre en observation économique.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 32
- Nombre de Membres présents 17
- Nombre de voix pour 17
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-Président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

